

ANALYSE / Depuis plus d'un an, le monde agricole subit de plein fouet l'augmentation généralisée du prix des matières premières. Yannick Fialip, président de la commission économique de la FNSEA livre quelques éléments sur la situation.

Les filières durement impactées par la hausse du prix des matières premières

Pouvez-vous résumer les augmentations qui ont touché les exploitations ces derniers mois ?

Yannick Fialip : « Entre 2020 et 2021, D'après les données mesurées par l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa), les charges en agriculture ont augmenté de 17 %. Le poste engrais est celui qui a connu la hausse la plus importante, 90 % en un an, avec une augmentation de plus de 5 % par mois. Le poste énergie est lui en hausse de 30 %. Le gazole, par exemple, qui est beaucoup utilisé en agriculture, a augmenté de 50 % sur cette période. De 500 euros la tonne en 2020, on dépasse aujourd'hui les 1 000 euros. Le poste aliment a de son côté connu une hausse de 14 % avec une variation de 1 à 2 % par mois. Notons, par ailleurs, la hausse de 40 % en un an du prix des matériaux comme le bois ou encore les métaux (acier, cuivre, aluminium). Cela impacte non seulement les machinistes, avec une hausse de 5 à 7 % du prix des tracteurs, mais aussi le domaine de la construction, avec jusqu'à 25 % de hausse pour les bâtiments d'élevage et surtout des devis qui ne peuvent plus être tenus. »

Si on se penche sur la situation avant le conflit russo-ukrainien, quelles sont les facteurs qui ont conduit à cette hausse généralisée du prix des intrants ?

Y.F. : « Pour ce qui concerne les engrais, la hausse est directement liée à l'augmentation du prix du gaz qui a bondi fin 2021, combinée à un effet spéculatif qui déstabilise le marché. Pour les énergies, c'est directement lié à la reprise post-crise de la Covid-19, combinée à une gestion agressive du marché par les principaux pays producteurs. On se retrouve notamment avec un prix du pétrole en forte hausse ce qui pénalise l'économie française et notamment l'agriculture, que ce soit pour le carbu-



Yannick Fialip, président de la commission économique de la FNSEA.

rant ou pour la production de plastique. Pour l'aliment, on peut considérer que la conjoncture mondiale qui se caractérise par une offre moins importante que la demande fait mécaniquement augmenter les prix pour les ramener à leur juste niveau. Cette moindre production est directement liée au changement climatique et à la reprise économique en Asie. Pour ce qui est des matériaux, là encore, la reprise a été un peu plus rapide en Asie avec un achat important de métaux qui a engendré une pénurie. »

Quelles sont les filières les plus touchées par cette situation ?

Y.F. : « Globalement, toutes les filières sont touchées. Néanmoins, on peut dire que ce sont les filières animales qui sont les plus impactées. Je pense notamment à la filière porcine, très gourmande en aliments, qui a connu en un an une hausse de 17 % de ses charges alors que dans le même temps, les cotations sont restées stables. On estime aujourd'hui qu'un producteur français perd entre

20 et 30 euros par porc vendu. La filière bovin lait est également très touchée. Si l'augmentation des prix a fait grimper de 15 euros la tonne de lait, l'augmentation des charges est de 25 euros/tonne. En végétal, l'augmentation globale du prix de vente permet d'amortir un peu la hausse généralisée des matières premières. C'est surtout le cas pour les grandes cultures : en deux ans, la tonne de blé a par exemple pris 100 euros. C'est plus difficile pour les autres filières, même si l'arboriculture ou la viticulture ont connu un effet de rattrapage après le gel du mois d'avril 2021 ce qui a permis de maintenir les prix. »

Cette hausse du prix des matières premières intervient dans un contexte de mise en place de la contractualisation en lien avec la loi Egalim 2. En quoi cela peut-il représenter une solution ?

Y.F. : « Si l'État apporte des aides à l'agriculture, comme récemment avec l'enveloppe de 270 millions d'euros pour la filière porcine, il faut rester focalisé sur les prix. J'en suis convaincu : les fournisseurs doivent proposer un contrat à leur premier acheteur afin que le prix de vente soit indexé sur le coût de production ce qui permet d'obtenir une hausse des prix en quelques mois. On voit déjà les effets de la contractualisation en viande bovine et du côté du lait, les discussions sont aussi avancées. Face à l'urgence du moment, la contractualisation apporte une solution rapide aux producteurs. L'enjeu, c'est de lever les réticences de ceux qui fondent contractualisation et fin de la liberté de vente. Rappelons que l'on peut avoir plusieurs contrats et que le prix n'est jamais fixe, il reste indexé sur les coûts de production. Nous arrivons au bout d'un schéma qui ne permet pas de rémunérer correctement les producteurs, surtout quand ils subissent une hausse généralisée des charges comme aujourd'hui. » ■

Propos recueillis par Pierre Garcia



Les charges en agriculture ont augmenté de 17 % entre 2020 et 2021, selon l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa).

ALTERNATIVES /

Des idées pour faire des économies

De la hausse du prix des énergies aux augmentations des coûts de production, la conjoncture actuelle est tendue. Pour maîtriser au mieux ces variations, certains agriculteurs misent sur le collectif. Depuis plusieurs années, des syndicats agricoles proposent à leurs adhérents un dispositif d'achats groupés pour le fioul et le GNR. « En pleine saison, le fait de passer un appel d'offres par semaine permet d'avoir un produit au cours du marché. On arrive à réaliser des économies substantielles allant de 30 à 80 € pour 1 000 litres », explique Gilles Brenon, secrétaire général de la FDSEA de l'Ain. En 2021, près de 2 millions de litres de GNR ont ainsi été achetés. Le minimum de commande pour les agriculteurs est de 1 000 litres. « Les agriculteurs y trouvent leur compte, les livreurs aussi. Cela permet aux exploitants de commander des plus petits volumes et donc d'étaler la facturation dans le temps. » Aujourd'hui, la FDSEA de l'Ain envisage d'étendre ses achats groupés au carburant AdBlue.

En Isère, Éric Rochas, éleveur de bovins à Méaudre, produit de l'énergie grâce à des panneaux photovoltaïques. Sa première installation, destinée à la production et non à l'autoconsommation, date de 2009. Elle a coûté 90 000 € pour une puissance de 14 kilowatts crête (kWc). « Les investissements étaient énormes par rapport à ce qui se fait aujourd'hui et le prix de

vente a baissé », explique Éric Rochas. En 2019, il réalise une nouvelle installation en autoconsommation de 25 kWc. D'un coût de 40 000 €, elle permet de couvrir 30 % des besoins en énergie de la ferme. Pour Éric Rochas, l'autoconsommation est aujourd'hui l'option la plus intéressante : « L'autoconsommation est particulièrement intéressante dans le contexte actuel de montée des prix, d'autant plus qu'on économise aussi l'acheminement et les taxes locales, c'est une part équivalente à l'énergie elle-même en termes de dépenses ».

La production d'aliments à la ferme est aussi une option intéressante pour réaliser des économies : au Gaec de l'Orme à Saint-Martin-du-Mont (Ain), Gilles Brenon produit l'alimentation des 440 truies de l'exploitation et de leur descendance. La totalité de la production des 235 ha de grandes cultures du Gaec est utilisée. « Si notre activité est toujours là, c'est parce qu'on produit l'aliment à la ferme. C'est un investissement en temps supplémentaire, mais quand on regarde le prix des aliments aujourd'hui, aucun n'a augmenté de moins de 11 % ». Pour Gilles Brenon, « si on veut se lancer dans la production d'aliments, il faut se poser les bonnes questions : bien définir ses besoins et ne pas hésiter à aller chercher des conseils chez ceux qui en font déjà ». ■

Zoé Besle

Produire à la ferme pour plus d'autonomie

UKRAINE / Inquiétudes pour la rentabilité des élevages

« Nous sommes tous très inquiets pour l'élevage », confie François Gibon, directeur général de la Fédération du négoce agricole (FNA). Pour le seul aliment porcin, confirme le Snia (fabricants d'aliment), la hausse des prix des céréales le 24 février a fait bondir le prix de 20 €/t sur un jour, par rapport à un prix précédemment aux alentours de 330 €/t. « Ce conflit vient renchérir des cours déjà élevés, en fragilisant la rentabilité de l'élevage », confirme Stéphane Radet, directeur général du Snia, rappelant le contexte haussier des 18 derniers mois. Une situation dont il faudra, prévient-il, « tenir compte dans les coûts des productions des élevages ». À court terme, rassure-t-il, aucun problème de disponibilité de matière première ou d'aliment n'est toutefois envisagé en France. Du côté des cultures, les fournisseurs ne prévoient pas non plus de pénuries d'intrants. « Dans l'immédiat, nous n'avons pas de craintes sur les approvisionnements », confirme Florence Nys, directrice générale de l'Unifa (fabricants d'engrais). Principale inconnue pour l'heure, selon elle : l'évolution des prix du gaz, et donc du cours des engrais, alors que « la nouvelle campagne commencera dans deux mois ». Indiquant que les fabricants demeurent « vigilants », elle souligne toutefois que le gaz « n'est pas un nouveau sujet », après les hausses observées à l'automne dernier. La situation rappelle donc pour elle que « la décarbonation de la fabrication des engrais est un sujet important », à l'échelle française comme européenne. ■

VOLAILLES /

Les mises aux normes coûteront encore plus cher

Dans le Puy-de-Dôme, du côté de Vensat, Cédric Giraudet, éleveur de volailles hors sol, pâtit de la hausse du prix de l'électricité pour chauffer ses bâtiments. Comparatif à un an d'écart, factures à l'appui : 15,32 €/kWh en ce début d'année, 15,08 €/kWh en janvier 2021. Le prix était même à 14,32 €/kWh en 2019. « Étant en contrat d'intégration, je ne ressens pas directement la hausse des coûts de l'aliment. Mais je ne suis pas le seul, en revanche, à avoir constaté depuis un an et demi des animaux ayant du mal à prendre

du poids ou gaspillant la nourriture. Cela nous interroge sur la qualité de l'aliment fourni. Nous avons fait remonter nos préoccupations à notre coopérative », souligne l'éleveur. Le poste qui a le plus augmenté chez lui ces derniers mois, c'est celui des engrais. « L'unité d'azote est passée de 0,68 € en 2021 à 1,87 € pour la campagne 2022. Les prix ont presque triplé », illustre-t-il. Autre poste qui risque de lui coûter cher dans les prochains mois avec la flambée des prix des matériaux de construction : la mise aux normes de ses bâtiments

pour respecter la charte du bien-être animal. L'échéance annoncée : fin 2022. « Je suis censé investir dans des fenêtres et des perchoirs pour maintenir mon élevage de volailles conforme ». Les prix du verre et du bois l'ont refroidi jusque-là... Cédric Giraudet a pu se prémunir des augmentations de gaz grâce à un contrat groupé souscrit via son intégrateur. « On n'a pas subi de hausse pour le moment mais ça ne saurait tarder. On nous a déjà prévenus que ça allait augmenter dans les prochains mois. » ■

Alison Pelotier

FILIÈRES VÉGÉTALES / Horticulture, maraîchage, arboriculture, grandes cultures... Les productions végétales sont aussi concernées par la conjoncture particulièrement difficile de hausse des charges.

“ C'est simple, tout ce qu'on achète augmente ! ”



Bernard Abdilla, co-gérant des serres du Baderand à Saint-Didier-de-Formans dans l'Ain.

À Saint-Didier-de-Formans (Ain), les serres du Baderand subissent de plein fouet la hausse du prix du gaz. « En décembre 2020, nous avons payé le gaz propane - qui représente 75 % de nos besoins - 557 €/t. En janvier 2022, il était affiché à 927 €/t. Nous en consommons entre 60 et 70 t par an. Avec des températures rigoureuses comme celles que nous avons connues en janvier et février nous obligeant à chauffer davantage, surtout la nuit, l'impact est important », explique Bernard Abdilla, cogérant. L'ancien président de l'Union régionale des horticulteurs constate aussi l'impact de l'augmentation du prix du plastique (8 % en ce moment) sur ses achats de poterie. « Le terreau en provenance d'Allemagne a lui aussi augmenté, passant de 64 € le m³ en janvier 2021 à 68 € en janvier 2022. Nous sommes obligés de répercuter à minima ces prix sur nos productions, si l'on ne veut pas vendre à perte », indique-t-il.

Le prix des engrais flambe

Dans la plaine du Forez à Sury-le-Comtal (Loire), Raphaël Reynaud, céréalier installé en Gaec avec son frère, s'inquiète du prix des engrais azotés qui ne fait qu'augmenter. En cause : la multiplication par cinq des prix du gaz qui représentent près de 80 % du coût de ces produits. Les ammonitrates, autre forme d'engrais à base d'azote, ont flambé de 197 % entre janvier et octobre 2021. Ils culminent en ce moment même à 785 €/t en sortie d'usine. Pour améliorer les rendements de ses 200 ha de cultures (blé, orge, avoine, colza, tournesol, maïs), le céréalier a dû faire des choix stratégiques. « Lors de ma dernière commande, j'ai acheté un tiers du volume habituel en moins, soit 50 t au lieu de 75 t pour le même prix. L'engrais complet (phosphore, azote, potasse) a lui aussi augmenté : 350 €/t en 2021, 500 en ce

début d'année. C'est simple, tout ce qu'on achète augmente ! », résume le céréalier, bien placé aussi pour constater l'augmentation vertigineuse du prix du fioul. « À 1,20 € le litre de GNR, lorsqu'on en utilise 30 000 litres par an, ça commence à faire mal ! Sur les postes engrais et fioul, si ça continue comme ça, c'est 20 000 € de plus que nous allons devoir dépenser sur l'année », souligne-t-il. Le tout remis dans un contexte général d'augmentation des prix du fer, de l'acier et du plastique qui engendrent des coûts supplémentaires sur les pièces d'usure du matériel agricole, pas sûr que les cours du blé, aujourd'hui plus avantageux (200 €/t), ne compensent les hausses.

Anticipation et adaptation

À Lucenay dans le Rhône, Frédéric Riche, producteur de légumes à la Rosée Verte (50 ha dont 2 ha sous serre) constate, de son côté, des prix à la hausse sur les cartons et les plastiques. « L'année dernière, nous achetions nos emballages en carton 0,53 € pour 12 pièces de concombre, cette année c'est 0,70 € pour la même quantité. Les paillages blancs ont pris 4 à 7 centimes de plus le m², les ficelles à tomates 20 % de plus », explique le maraîcher. Quant à la hausse du prix du gaz, il affirme que cette année, bon nombre de producteurs sous serre ont fait ou feront le choix de retarder les dates de plantation dans la saison pour moins subir l'augmentation. Le maraîcher ajoute : « On attend souvent d'avoir un problème pour trouver des solutions. Si au contraire on a un coup d'avance, lorsque le problème arrive, il n'en est plus vraiment un. Je pense qu'il est indispensable d'anticiper et d'accepter de tout devoir restructurer. Pour ma part, ces questions sont au cœur de mes réflexions quotidiennes depuis dix mois ». ■

Alison Pelotier